

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-1346 (Rect)

présenté par

M. Hammouche, Mme Elimas, Mme Benin, Mme de Vaucouleurs, M. Isaac-Sibille, M. Mignola et les membres du groupe du Mouvement Démocrate et apparentés

**ARTICLE 83****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

À la fin de l'alinéa 13, substituer à la date :

« 1<sup>er</sup> novembre 2019 »

la date :

« 1<sup>er</sup> janvier 2020 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin de permettre la mise en oeuvre d'une solution, a minima, à budget constant des personnes concernées par ces compléments à l'AAH, le présent amendement repousse au 1<sup>er</sup> janvier 2020 la mise en oeuvre des dispositions du présent article.